

Commune : 31800
Saint-Gaudens

Numéro d'ordre du docum
.....

Document vérifié et numéroté
A

Par

Section : BT
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : P4
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 27/06/2017

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la chemise 6463.
A SAINT-GAUDENS....., le 27/06/2017.....

MAIRIE CADASTRAL
—
CADASTRAL (DGFiP)

30 avril 1955)

soussignés (3) a été établi (1) :

ureau ;

.....effectué sur le terrain ;

ont copie ci-jointe, dressé

mètre à

Cachet du rédacteur du document :



GÉOMÈTRE-EXPERT

CONSEILERS VALDRIEN BOUTIER

S.A.R.L. Marie-Anne MOLINA
Géomètre - Expert ESO7 - Syndic de copropriétés
34 Avenue Fernand LOUBET 09200 SAINT-GIRONS
Tel 05 61 66 10 22 - Fax 05 61 04 63 74
marie-anne.molina@geometre-expert.fr

Document dressé par
MARIE-ANNE.MOLINA.....

à SAINT-GIRONS.....

Date 27/06/2017.....

Signature :

(1) Payer les montants indiqués. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une copresse (plan révisé par vote de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le pliage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité de cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualité de l'autorité copropriétaire).

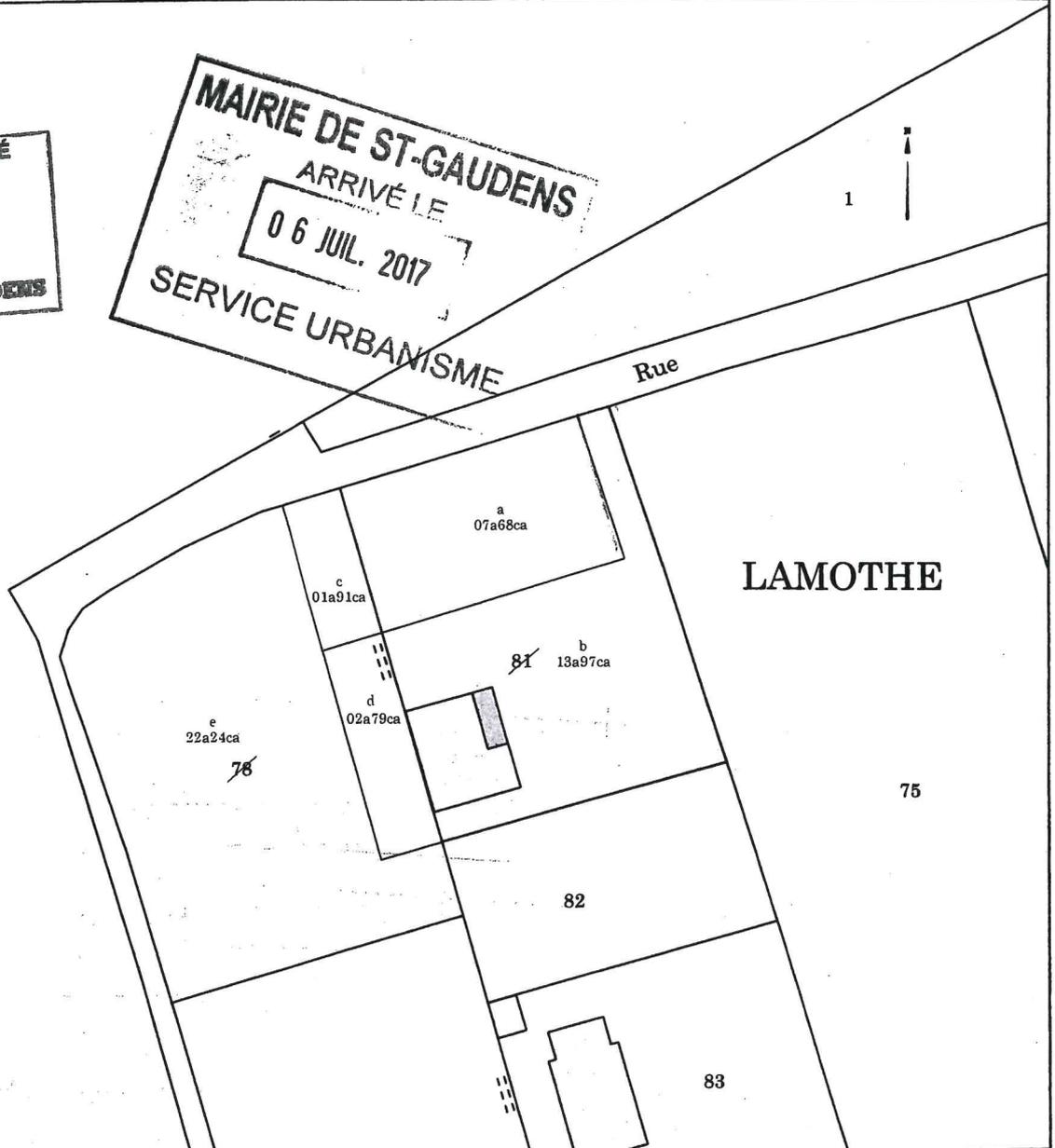
17-108

DMPC NUMERIQUE

REQUISITION DE DIVISION

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
A L'AVIS
- 7 JUL. 2017
MAIRIE de SAINT GAUDENS

MAIRIE DE ST-GAUDENS
ARRIVÉ LE
06 JUL. 2017
SERVICE URBANISME



M. STOLL Johan, épouse DIAZ Myriam	Mme DIAZ Myriam, épouse STOLL Johan	Mme STOLL Evelyne, épouse TAILLEFER
"Accord sur le projet de division"	"Accord sur le projet de division"	"Accord sur le projet de division"